



## Jean-Michel Wilmotte réélu directeur de la Maison-atelier Lurçat, propriété de l'Académie des beaux-arts

Au cours de la séance plénière du mercredi 28 janvier 2026, l'Académie des beaux-arts a réélu Jean-Michel Wilmotte, membre de la section d'architecture, directeur de la Maison-atelier Lurçat, propriété de l'Académie des beaux-arts, pour un second mandat de 5 ans.

### Jean-Michel Wilmotte



© Jean Grisoni

Né en 1948 à Soissons, Jean-Michel Wilmotte, architecte, urbaniste et designer, a fondé en 1975 l'agence d'architecture *Wilmotte & Associés* qui, avec son studio de design *Wilmotte & Industries*, réunit aujourd'hui, en France, au Royaume-Uni, en Italie, au Sénégal et en Corée du Sud, 270 architectes, urbanistes, designers, muséographes et architectes d'intérieur de 31 nationalités.

De Paris à Dallas, de Rio de Janeiro à Séoul, en passant par Londres, Dakar, Venise et Moscou, Jean-Michel Wilmotte et ses équipes mènent actuellement plus de 100 projets dans 29 pays, avec une forte présence dans les secteurs de la culture, du tertiaire et de l'hôtellerie.

Jean-Michel Wilmotte est élu membre de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts depuis le 25 février 2015, au fauteuil précédemment occupé par Michel Folliasson. Jean-Michel Wilmotte avait été élu directeur de la Maison-atelier Lurçat pour un premier mandat le 6 janvier 2021.

### La Maison-atelier Lurçat



La maison-atelier Lurçat vers 1926.  
© Antonio Martinelli © ADAGP, Paris, 2026

La Maison-atelier Lurçat, située au 4 Villa Seurat (Paris XIV<sup>e</sup>), a été léguée en 2010 à l'Académie des beaux-arts par la veuve de Jean Lurçat (1892-1966), Simone Lurçat (1915-2009) avec les collections et le fonds d'archives qu'elle abrite. Ce chef-d'œuvre parisien du Mouvement moderne est la première des 8 maisons édifiées par l'architecte dans la Villa Seurat. La maison construite entre 1924 et 1925 par le frère de l'artiste, l'architecte André Lurçat (1894-1970), a été surélevée en 1929 pour créer un second atelier. Depuis 2010, l'Académie des beaux-arts s'est attachée à un travail d'identification, de classement et de reconditionnement du fonds d'archives (correspondance, notes personnelles, manuscrits d'articles et de conférences, coupures de presse et publications, photographies, échanges avec ateliers de tissage, collectionneurs, conservateurs de musées et galeristes...).

Les travaux de restauration conduits depuis le printemps 2020 sous la direction de l'Académie des beaux-arts et de Jean-Michel Wilmotte, ont permis de mettre en conformité le lieu et de restituer l'état architectural de la maison au moment de sa construction en 1925. A l'occasion du centenaire de sa construction et après 5 ans de travaux, la Maison-atelier Lurçat, fleuron du patrimoine de l'Académie des beaux-arts, a ouvert ses portes au public en juillet 2025.

Véritable lieu de mémoire, maintenue dans son état d'origine avec son décor et son mobilier, la maison-atelier a été classée monument historique en décembre 2018.

L'Académie des beaux-arts est par ailleurs titulaire du droit moral et des droits patrimoniaux attachés à l'œuvre de Jean Lurçat, et a ainsi pour mission de préserver et de promouvoir l'œuvre de l'artiste, contribuant ainsi au rayonnement de celui qui fut l'un de ses plus illustres membres.

## Ouverture de La librairie-boutique

Sous le premier mandat de Jean-Michel Wilmotte à la direction de la Maison-atelier, la librairie Lurçat a vu le jour au 101, rue de la Tombe-Issoire, dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Depuis décembre 2024, elle propose une riche sélection d'ouvrages spécialisés en art et architecture des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, ainsi que les publications récentes des membres de l'Académie des beaux-arts, et dispose d'un vaste espace dédié à la jeunesse. La librairie-boutique offre également des produits et objets dérivés inspirés de l'œuvre de Jean Lurçat et accueille régulièrement des événements culturels ainsi que des séances de signature.

---

## L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire et où elle a ouvert en octobre 2025 *La Galerie de l'Académie des beaux-arts*, son nouvel espace d'exposition.

---

**Hermine Videau – Directrice de la communication et des prix**  
tél : 01 44 41 43 20  
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

**Académie des beaux-arts**  
23, quai de Conti - 75006 Paris  
www.academiedesbeauxarts.fr

**Pauline Teyssier**  
**Chargée des relations presse**  
tél : 01 44 41 44 58  
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts  
 @AcadBeauxarts  
 @academiedesbeauxarts